



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 31 octobre 2020

POINT DE SITUATION CONCERNANT LES SERVICES AUX PUBLICS DU DÉPARTEMENT

Suite à l'allocution du Président de la République et aux précisions apportées par le Gouvernement, et dans la volonté de maintenir les services aux publics, le Département a adapté, en cellule de crise, son fonctionnement lors de ce reconfinement au travers de la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité.

Ouverture des services aux publics

Au titre du maintien du service public, notamment à destination de nos concitoyens les plus fragiles, l'instruction et le versement des prestations sociales du Département seront bien évidemment priorités.

Sur tout le territoire du département, la Maison de l'Autonomie ainsi que les Maisons du Département et leurs antennes (CMS, SLS...) demeurent ouvertes au public. L'accueil physique, téléphonique et numérique est maintenu sur l'ensemble des missions du Département. Les usagers seront reçus également de manière individuel dans les locaux et les visites à domicile se poursuivront pour les services concernés, dans le strict respect des protocoles sanitaires.

En revanche, les musées départementaux et les archives départementales sont fermés, à l'exception pour ces dernières des rendez-vous dans le cadre spécifique des procédures judiciaires.

Poursuite des missions indispensables au maintien de l'activité économique

Au titre des mobilités, il a été décidé de maintenir le fonctionnement aux horaires normaux de l'ensemble du réseau Transisère afin de permettre aux usagers de pouvoir effectuer leurs déplacements indispensables, dans le cadre des règles édictées par le Gouvernement. Il en est de même pour les transports scolaires qui seront assurés comme habituellement

S'agissant des routes départementales, l'exploitation routière est maintenue et le service de viabilité hivernale entrera en vigueur au 15 novembre comme chaque année.

Concernant les collèges, leur fonctionnement sera adapté en application du protocole sanitaire renforcé décidé par le ministère de l'Éducation Nationale.

Enfin, le Département, maître d'ouvrage, maintient l'ensemble de ses chantiers, études et projets en cours ou à venir afin de soutenir l'activité économique, du BTP notamment.

« Forts de l'expérience passée, et de la préparation réalisée par la direction générale, j'ai toute confiance dans la mobilisation et le professionnalisme de nos agents pour relever ce défi » indique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.